

Echo de Notre-Dame de la Garde
Semaine Religieuse de Marseille

N° 1709 – 1710 - N° 1711	Septembre 1914
N° 1713	Octobre 1914
N° 1762	Septembre 1915
N° 1923	Octobre 1918
N° 1950	Avril 1919
N° 1951	Mai 1919

L'Episcopat Français et la Guerre

L'Evêque de Meaux, Gouverneur de la ville

Mgr Marbeau, Evêque de Meaux

Les Evêques et la Cité

Mgr Dupont des Loges, Evêque de Metz

Appel des Cardinaux français

Le Sacre d'un Evêque

Sacre de Sa Grandeur Mgr Léon Durand



L'Épiscopat Français et la Guerre

Tous les Evêques de France ont écrit à leurs Prêtres et à leurs Fidèles des Lettres où vibrent les plus nobles accents. Ces documents occuperont une place des plus honorables dans le Livre d'Or de notre Pays, en cette guerre de 1914. Des grands Quotidiens catholiques, les uns ont dû suspendre leur publication ; les autres, réduire le nombre de leurs pages, les Lettres épiscopales ne seront donc guère connues en dehors de chaque diocèse. Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître au moins quelques extraits de ces pages si remarquables à tous les points de vue et bien dignes d'une large publicité.

De notre ancien Evêque, S. Em. le Cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux :

Malgré les louables efforts de la Diplomatie européenne, la guerre vient d'être déclarée à la France, et tandis que nos troupes courent avec tout l'élan de leur patriotisme à la frontière pour repousser l'envahisseur, il ne faut pas que les autres membres de la Famille française perdent de vue la parole du prophète : « Ceux-là ont confiance dans la multitude des chars et ceux-ci dans la vitesse des coursiers, mais nous, nous invoquerons le Seigneur, notre Dieu ». Et nous lui demanderons pour les chefs de notre armée une prévoyante sagesse, pour les soldats une indomptable vaillance, pour la patrie une prompte cessation des hostilités et une paix honorable après des revanches glorieuses...

O France, c'est le Christ, le Dieu de ton baptême, le bienfaiteur auquel tu dois les plus beaux siècles de ton histoire qui t'appelle. Reviens à Lui et bientôt tu pourras dire avec le psalmiste, le cœur plein d'une reconnaissante allégresse : « La droite du Seigneur a fait éclater sa puissance en ma faveur. La droite du Seigneur m'a élevé. Je ne mourrai donc pas, comme l'espéraient mes ennemis, mais je vivrai et je raconterai les œuvres du Seigneur. Je publierai qu'il m'a châtié pour me corriger, mais qu'il ne m'a point livré à la mort. Ouvrez-moi les portes du temple. Je veux y entrer pour rendre grâce au Seigneur. Je veux aussi reconnaître que la pierre rejetée par ceux qui bâtissaient a été placée par Dieu même à la tête de l'angle, et au lieu d'oublier dans la joie du triomphe que j'ai un absolu besoin du Seigneur, je lui adresserai cette prière : O mon Dieu, sauvez-moi. O mon Dieu, faites prospérer le règne de votre Christ, afin que votre peuple ne cesse de dire : Béni soit celui qui vient régner sur nous au nom du Seigneur ».

De Mgr Charost, évêque de Lille, cette page achevée, au point de vue des idées et des sentiments comme de la forme littéraire :

Une heure grave entre toutes a sonné dans l'histoire de France. La guerre à laquelle nos pacifistes croyaient avoir fermé les portes de l'avenir ; la guerre que la France nouvelle, résignée et plus attachée à la paix qu'aucun pays du monde, avait tout fait pour écarter, s'est imposée à nous, à notre sécurité et à notre honneur. Elle a surgi d'une façon si brusque et si inéluctable, que ceux-là mêmes qui en ont machiné la terrible intrigue, semblent être emportés bien au delà

des bornes qu'ils avaient prévues. Dieu apparaît au fond de la scène humaine, tenant dans ses mains les destinées des peuples, et les faisant servir, eux et leurs ambitions et leurs folies mêmes, aux vues secrètes de sa Sagesse et à l'exécution de ses desseins.

Elevons vers Lui, N. T. C. F., notre foi et nos cœurs : *Sursum corda!* Malgré nos fautes, hélas! trop indéniables, nous pouvons avoir l'humble confiance que ce fléau n'est pas un châtement que sa justice nous prépare, mais un moyen austère que sa miséricorde nous a réservé. Car la guerre va d'une part reconstituer dans notre patrie stérilement divisée l'unité morale qui la fit si ardente et si forte, et de l'autre, par le grand souffle du sacrifice et du dévouement patriotique balayant tous les égoïsmes et tous les lâches calculs, elle va relever le tempérament et le moral d'un pays où il y avait, avouons-le, trop de jouissances, trop d'attache au bien-être, et trop d'antipathies aux charges susceptibles de le réduire.

Nous avons le droit d'interpréter de cette façon les tragiques événements qui se précipitent. Car si la France n'aborde pas cette guerre terrible « d'un cœur léger » elle y va pourtant la tête haute et la loyauté dans les yeux comme dans son épée. Du sang humain qui va couler à flots sur la vieille Europe pas une goutte ne mettra une tache au front de la France. Elle dont les aigles victorieuses avaient volé vers toutes les capitales, elle s'avance au milieu de l'Europe grondante avec un rameau d'olivier. C'est sa modération même qui a accru l'arrogante présomption de ses adversaires : ils l'ont prise pour un effacement craintif ou pour le goût du repos, cher aux peuples las, qui se sentent vieillir.

Ils seront bientôt détrompés. Ils escomptaient la perpétuelle impuissance du pays à s'unir et à se discipliner, et ils ont refait eux-mêmes en un instant l'union fraternelle de tous les Français. Ils comptaient pour nous désagréger sur nos théories humanitaires et socialistes. Elles ne tiennent pas devant les réveils de l'instinct national, et ils se sont chargés de les réveiller eux-mêmes en le froissant brutalement. Ils répétaient qu'un peuple sans enfants est un peuple sans soldats ; que s'il se dérobe devant la vie et ses charges, il se déroberait devant la mort et ses risques. Et voici que dans cette nation restée brave et fière, la vision des champs de bataille et des hommes qui tombent, remet la gravité morale et le parti-pris du sacrifice dans les cœurs. Nous avons vu des mères et de jeunes épouses accompagner en larmes jusqu'à la citadelle ceux qu'elles aimaient, et puis, sans maudire la guerre comme les mères dont parle le poète romain, allant finir de pleurer et de prier au pied des autels. Nous avons vu nos jeunes soldats assiégeant nos églises et dans les rues mêmes, demandant aux prêtres et à l'évêque de les absoudre et de les bénir. La crainte de Dieu exclut tout autre crainte : ils sont partis, non pas dans une exaltation bruyante comme celle de 1870 dont nos souvenirs d'enfant nous retracent encore l'image fiévreuse, mais avec une résolution maîtrisée qui tendait leurs traits et mettait au fond de leurs yeux un éclair.

(A suivre).



L'Épiscopat Français et la Guerre

(Suite) (1)

De S. Em. le Cardinal Sevin, archevêque de Lyon :

Nos soldats, ce sont vos frères, vos époux, vos pères ou vos fils; ajouterai-je, ce sont aussi vos pasteurs, les curés et les vicaires d'un grand nombre de vos paroisses.

A la pensée des périls où ils s'engagent, l'âme est pleine des sentiments les plus opposés, de douleur et de joie, de crainte et de fierté, d'angoisse et d'espérance. Vous pleurez, et cependant vous ne pouvez vous défendre d'un invincible transport. Quand ils se sont arrachés hier à vos foyers, leurs cœurs et les vôtres saignaient; mais quand vous les avez vus partir, si calmes, si résolus, pleins d'un enthousiasme profond, prêts à tous les sacrifices, vous avez senti passer sur vos âmes je ne sais quel souffle de noble orgueil.

Où sont-ils? À peine armés, ils sont allés à l'ennemi et les voilà devant lui. Leur vie est faite de rudes fatigues, de marches forcées, de nuits sans sommeil, d'alertes incessantes, de combats sans fin. En vérité, n'ont-ils pas besoin que Dieu les garde? Que peut en leur faveur votre tendresse, parmi tant et de si graves dangers? Rien, si ce n'est prier Celui sans la permission duquel il ne tombera pas un cheveu de leur tête...

Dieu aura-t-il à accepter leur holocauste? Il devra assurément accepter celui de plusieurs. Je le supplie de les épargner; mais il ne les épargnera pas tous. A la pensée que les vôtres peuvent succomber, vos entrailles se déchirent; je comprends votre désolation, et j'y compatis de tout mon cœur.

Si quelqu'un des vôtres succombe, vous ne serez point près de lui. Mais, on l'a dit, si loin que vous soyez de l'autel, vous participerez au sacrifice. Le sang répandu sera bien le vôtre : celui de vos veines, s'il s'agit de vos enfants; celui de votre cœur, s'il s'agit de vos époux. Vous l'offrirez à Dieu pour le triomphe de la France, comme Marie au pied de la Croix offrit le Sang de Jésus-Christ pour la Rédemption du monde. Vous lui présenterez, en même temps, des âmes soumises, des larmes résignées, des douleurs imprégnées d'amour.

Nous prions Dieu pour vous dans vos deuils, afin qu'Il vous console; Nous le prions en outre de protéger les enfants ou les vieillards laissés à vos côtés, sans autre appui terrestre que votre affection maternelle ou filiale.

Nous parlons ainsi parce que nous savons ce qu'on peut attendre de la magnanimité de vos âmes. Vous vous reconnaissez dans cette mère qui s'écriait en 1870, en baisant la tunique de son fils mort au champ d'honneur : « Je suis bien malheureuse, mais je suis bien fière! » et dans ce père qui disait, à la même époque : « J'ai donné mon fils à Dieu : il a accepté l'hostie; que son Saint Nom soit béni! »

Tous ensemble nous intercédons auprès de Dieu pour ceux que vous aimez, et nous l'adjurons de vous les garder pleins de vie; et si

(1) Voir le Numéro 1709 de l'*Echo-de-Notre-Dame-de-la-Garde*.

sa main vous blesse, nous le supplierons pour vous, tandis que nos prières suivront dans l'éternité ceux que vous pleurez, afin que Dieu leur paye sans délai la juste rémunération de leur sang répandu. Pour moi, je ne cesserai de faire mémoire et d'eux et de vous-mêmes au saint autel.

Et comment ne compatirai-je pas à vos douleurs? N'ai-je pas, moi aussi, des fils, les prêtres, sur les champs de bataille? C'est par centaines qu'ils ont quitté vos paroisses afin de prendre les armes et de faire face à l'ennemi. Ils vont se battre, côte à côte avec vos fils et vos époux, avancer avec eux, succomber peut-être avec eux.

L'immunité qui les couvre est supérieure à toutes les lois humaines; Dieu veut bien que, sur les champs de bataille, ils affrontent la mort en recueillant les blessés; il ne veut pas qu'ils la donnent; et il n'a pas abrogé la loi qui les tient désarmés dans nos luttes sanglantes. Il leur en coûtait, en cet âge où la foi diminue et où ses prescriptions ne sont plus comprises que d'un petit nombre, il leur en coûtait de vous laisser seuls soutenir le poids du combat. Vous les avez jetés dans la mêlée; vous verrez qu'ils y soutiendront dignement l'honneur de l'Eglise et le drapeau de la France. Ils n'y ménageront pas leur vie, et ils y scelleront de nouveau les liens mystérieux qui ont toujours uni l'Eglise et l'armée.

Plusieurs reviendront des luttes tragiques qu'ils vont soutenir aux côtés des vôtres, et ils seront investis de plus d'autorité sur leurs compagnons d'armes. Plusieurs succomberont, et je cherche la raison pour laquelle Dieu le permet ainsi en nos temps.

Il y en a une : elle est toute surnaturelle. Je la trouve dans le mystère qui est le nœud de toutes les autres, le mystère de la Croix. La guerre est souvent une des conditions mises par le Tout-Puissant à la rédemption temporelle des peuples. Pourquoi? Parce que la guerre, c'est le sacrifice, c'est l'expiation.

Ceux de vos prêtres qui tomberont sauront unir leur sang au Sang Divin qu'ils ont si souvent offert sur l'autel et qui a sauvé le monde; et il n'y aura rien d'agréable à Dieu comme ces hosties qui se livrent pour le salut du peuple. Ces vies offertes à la fleur de l'âge, quand cette fleur n'a rien perdu de sa virginale intégrité et n'a été flétrie par aucun souffle impur, seront, comme celle des martyrs, une semence de chrétiens.

(A suivre).





L'Evêque de Meaux Gouverneur de la Ville

C'est avec une légitime fierté, mais sans surprise, que nous enregistrons, parmi les faits mémorables de cette affreuse guerre, l'admirable attitude de Mgr Marbeau.

Ceux des habitants de Meaux qui n'ont pas fui devant l'envahisseur se groupent spontanément autour de leur évêque, resté seul, au poste d'honneur, déserté à peu près sans exception par tous les fonctionnaires civils.

Et le prélat, sans hésiter, reprenant en plein ^{xx}^{me} siècle les traditions des évêques du Moyen-Age, organise rapidement son petit gouvernement, avec le concours des diverses classes de la population. Il fait afficher sur les murs de la ville une proclamation bien pensée et bien rédigée, tout est prévu dans ces quelques lignes très dignes d'un évêque et d'un patriote.

C'est le bon pasteur qui veille sur le troupeau en péril et se dévoue pour lui. Ce réconfortant exemple ajouté à celui que donnent, à l'heure actuelle, les nombreux ecclésiastiques sous les drapeaux est, sans contredit, la meilleure réponse aux calomnieurs de l'Eglise et aux détracteurs de ses ministres au nombre desquels se trouve, on le sait, certain fuyard de haut parage, recteur d'Académie. L. C.



N°1710

20 septembre 1914

Feuillets de notre Livre d'Or

Nous grouperons désormais sous ce titre, sinon tous, hélas ! au moins quelques-uns de ces traits de vaillance, de bonté, de charité, d'abnégation, de toutes les vertus bien françaises et bien chrétiennes, qui se multiplient depuis le commencement de cette guerre, sur le sol aimé de notre Patrie, auréolant d'une gloire nouvelle la sainte Eglise, ses ministres et ses enfants.

En tête — ce n'est que justice — inscrivons le nom d'un Evêque, Mgr Marbeau. Dès les premiers jours de septembre, les Allemands menaçaient la ville de Meaux. Ce fut un véritable affolement. On craignait le sort de Louvain. Sur 18.000 habitants, 15.000 prennent la fuite, y compris tous les pouvoirs civils à peu près sans exception.

L'Evêque reste, et comme l'a dit l'*Echo*, la semaine dernière, il assume toutes les charges d'un véritable gouverneur de la ville, justice, hygiène, réquisitions, distribution des aliments, secours aux malades et aux blessés de la bataille qui se livre près de la ville. Et l'Evêque tient tête à tout, aidé de ses vicaires généraux, des curés et d'un groupe de laïques qui le secondent et lui obéissent simplement et utilement pour l'intérêt public, « pour Dieu et pour la Patrie », comme le dit Mgr Marbeau dans sa proclamation du 7 septembre à la population.

Rien n'a manqué à ce petit gouvernement à la fois clérical et civil, forcément improvisé, pas même le suffrage universel, car la proclamation du prélat-gouverneur fait savoir qu'un registre est ouvert et

déposé à la Mairie pour recevoir toutes observations utiles. — Beau feuillet, très moyenâgeux.

* *

Saluons bien bas un autre évêque, un vieillard, plus que septuagénaire, Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié. Lors du bombardement de sa ville épiscopale, il fut pris comme otage avec d'autres personnalités et placé au front des troupes ennemies qui venaient occuper Saint-Dié, pour qu'il fût exposé au feu des troupes françaises.

Dieu a gardé et protégé son pontife. Les journaux de mercredi annoncent que Mgr Foucault a été remis en liberté et qu'il se trouvait à Epinal, le lundi 21 septembre.

* *

Inscrivons maintenant le nom d'un prêtre de Cambrai, M. Delebecque, curé de Maing, arrêté par une patrouille, porteur de lettres de soldats pour leurs familles, jugé à minuit par un conseil de guerre, condamné sous prétexte d'espionnage, fusillé à 6 heures du matin, après avoir reçu les derniers sacrements et avoir passé la nuit en prière dans l'église Saint-Nicolas.

* *

M. l'abbé Riu, professeur au Petit-Séminaire de Perpignan, sert comme lieutenant au 253^e d'infanterie.

Il a eu la tête traversée par une balle dans un des combats livrés sur la frontière ; néanmoins on espère le sauver.

Son capitaine écrit au directeur du Petit-Séminaire de Perpignan que M. Riu s'est conduit en héros, et qu'il est proposé pour la croix de la Légion d'honneur.

* *

Nous avons dit que Mgr de Gibergues avait douze neveux à l'armée. La *Semaine* de Valence nous apprend que deux de ces neveux ont été blessés et qu'un troisième, M. Charles de Gibergues, a été tué. Et notre confrère ajoute : En apprenant la mort de son fils, le frère de Monseigneur est tombé à genoux, et, fondant en larmes, s'est écrié : « Dieu me l'a donné, je le lui rends pour le salut de la France ! »

* *

Le général commandant la 2^e armée publie l'ordre du jour suivant : « Le général commandant la 2^e armée cite à l'ordre du jour de l'armée : M^{mes} Rigarel, Collet, Remy, Maillar, Rickler et Gartene, religieuses de l'Ordre de Saint-Charles, de Nancy, qui, depuis le 24 août, sous un feu incessant et meurtrier, ont donné, dans leur établissement de Gerbeviller, asile à environ 1.000 blessés en leur assurant la subsistance et les soins les plus dévoués, alors que la population civile avait complètement abandonné le village ; en outre, ce personnel a accueilli chaque jour de très nombreux soldats de passage auxquels il a servi tous les aliments nécessaires. »

* *

Nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer la mort du R. P. Véron, jésuite, prisonnier, il a succombé aux mauvais traitements que lui ont infligés ses bourreaux. (A suivre).



Les Evêques et la Cité

AU IV^e SIÈCLE

« L'Eglise avait alors un homme d'Etat au moins dans chaque cité du monde romain : c'était l'évêque. Dans le désarroi ou la décadence de l'Empire jetait la société, c'est autour de lui que se groupaient les populations, à lui qu'elles demandaient aide et protection contre tout acte arbitraire et secours dans tout danger.

« Laisées sans direction, par l'absence, la fuite ou l'incapacité des gouverneurs, c'est sous son autorité qu'elles se plaçaient spontanément. C'est ainsi que la puissance temporelle des évêques naquit des services qu'ils rendirent à leurs concitoyens abandonnés et de l'obéissance toute volontaire que ceux-ci lui prêtèrent.

« Avant 476, la voix du peuple donnait déjà partout aux évêques le beau titre de *defensor civitatis*, défenseur de la cité. Leur cité épiscopale, ils la défendaient en effet de toute manière. »

Histoire partielle, histoire vraie, par M. Jean Guiraud, tome I, page 127.

Et notre excellent confrère de la Semaine d'Autun, à qui nous empruntons ces deux citations en nous contentant de les mettre en regard, fait, à ce propos cette juste remarque : « Il est surprenant de voir comme l'Histoire recommence. »

Mon Dieu! Au fond, ce n'est guère surprenant, car l'Eglise est un fort bel arbre et très bon, il a été planté par Dieu lui-même, sur le bord des eaux, il est assez naturel qu'il produise toujours de bons fruits, en leur saison.

T. B.

AU XX^e SIÈCLE

« Que voulez-vous ? Tout le monde est parti ! Je ne pouvais pas laisser mourir de faim ceux qui restent. Je n'ai pas perdu de temps. J'ai pu réunir cinq ou six braves citoyens et nous avons constitué le *Comité des Intérêts publics*. Il fallait s'organiser pour tout. On s'est battu depuis lundi aux portes de la ville et nous avions des blessés. Mais pas l'ombre d'un médecin ! Plus de pharmaciens ! J'ai envoyé chercher un médecin à Paris !

« Pour le reste nous nous sommes débrouillés. Le dévouement des femmes du peuple a été admirable. Des infirmières, j'en ai trouvé de suite et de gaillardes ! Une laveuse a monté dans ses bras, toute seule, au premier étage du collège, un Marocain blessé ! — Oh ! cette guerre est lamentable... Mais elle aura, au point de vue moral des résultats excellents... »

Réponse de Mgr Marbeau à un journaliste venu pour l'interviewer.

L'ÉTAT DE LA CATHÉDRALE DE REIMS

D'après une lettre du Cardinal Luçon :

Les voûtes ne sont pas tombées, mais le toit et la charpente ont été la proie des flammes. Beaucoup de clochétons, de tonnelles, de statues, de sculptures ont été démolis. L'orgue est intact. Les cloches de la cour du Nord sont fondues.

Et le Cardinal ajoute : Des quartiers entiers de la ville ont été détruits par les obus et le feu.



Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz

LA CROIX D'HONNEUR ET LA CROIX DE FER

Le grand patriote qui resta français de cœur après l'invasion allemande, comme il l'avait été auparavant, et cela jusqu'à sa mort, avait refusé la croix de la Légion d'honneur que Napoléon lui avait offerte plusieurs fois. Il avait également dit à M. Thiers, qui lui offrait la même distinction qu'il lui paraissait peu convenable d'accepter la croix pour avoir simplement fait son devoir et que *le ruban ne serait jamais assez large pour panser sa blessure*.

Un jour, l'Evêque s'aperçut en sortant de son palais qu'on lui avait mis une sentinelle prussienne à sa porte. Il écrivit aussitôt à la Commandantur pour lui exprimer toute son indignation de cette humiliation pour son patriotisme. La Commandantur ayant passé outre, Mgr Dupont des Loges ordonna à la sentinelle de monter dans sa voiture, ce qu'elle fit, et l'Evêque la déposait à l'Etat-Major !

C'est alors que l'Evêque réclama à M. Thiers la distinction qui lui avait été plusieurs fois offerte, et le lendemain du jour où il recevait la Croix, il faisait présenter les armes par la sentinelle allemande à la Croix d'honneur !

En 1882, l'empereur Guillaume lui décerna la Croix de la Couronne de Fer, qu'il refusa. Mais les allemands ne se tinrent pas pour battus, le préfet de Metz se rendit chez l'Evêque et lui remit dans un riche écrin la Couronne de Fer.

« Pardon, s'écrie le prélat, vous êtes chargé de me remettre la Couronne de Fer. Eh bien, je l'ai reçue et je vous en donne acte. Veuillez me laisser le paquet intact. »

Les mois passèrent et les années. Accablé par l'âge, Mgr Dupont des Loges sentant la mort approcher fit venir son coadjuteur et lui dit : « Il est d'usage en Allemagne que la famille d'un défunt renvoie au souverain les décorations qu'il en avait reçues. Veuillez me chercher la Couronne de Fer ». On la lui remit. Alors la tendant avec un sourire à ceux qui l'entouraient, il ajouta : « Je désire qu'en la rendant au préfet on lui fasse bien remarquer que les cachets sont intacts et que la boîte n'a jamais été ouverte. »

Quel admirable et touchant exemple de patriotisme ! Et les Dupont des Loges sont légion aujourd'hui. Quand après la guerre, on apprendra les actes de dévouement et de patriotisme des évêques des diocèses envahis, on verra que la race des chevaliers sans peur et sans reproche n'est pas éteinte.



APPEL DES CARDINAUX FRANÇAIS

« Depuis trois mois, les héroïques soldats des armées alliées, sous la conduite de « notre magnifique élite de chefs militaires » et sous le commandement du maréchal généralissime marchent de succès en succès. Chaque jour est marqué par de nouvelles conquêtes ; la capitale est à l'abri des insultes du canon ennemi ; une partie considérable du territoire envahi a été récupérée ; la puissante ligne de défense de l'ennemi a été percée en différents endroits ; plusieurs villes importantes sont rentrées en notre possession.

« Toutefois, l'œuvre de la libération des territoires envahis ne fait que commencer ; il faut la poursuivre jusqu'au bout. Nous ne pourrions considérer notre tâche comme achevée que quand nous aurons affranchi notre sol national et celui des peuples qui ont souffert avec nous, spécialement la noble et généreuse Belgique.

« Pour mener l'œuvre à bonne fin, le gouvernement a besoin de nouvelles ressources et il fait appel à la générosité du pays. Sa confiance ne sera point trompée. Au moment où les « belles victoires des dernières semaines semblent avoir fixé définitivement la fortune de la guerre, » où le succès ne dépend plus, avec l'aide du ciel, que de notre persévérance, où tout cède devant l'irrésistible élan de nos soldats, nul ne refusera à nos armées le moyen d'achever leur triomphe.

« Pour l'amour de la Patrie qui combat pour son intégrité et son indépendance, pour la reconnaissance que nous devons à nos vaillants soldats et à leurs glorieux chefs, pour le sang de nos héros qui ne doit pas avoir été versé inutilement, au nom des principes de justice, d'humanité, de respect des traités qui sont le fondement et la sauvegarde de la paix des nations, les Cardinaux français soussignés exhortent les catholiques à souscrire à l'Emprunt de la Libération qui nous assurera la Victoire, et, par elle, une paix glorieuse, réparatrice et durable. »

† Louis-Joseph, Cardinal LUÇON, Archevêque de Reims ; —
 † Paulin, Cardinal ANDRIEU, Archevêque de Bordeaux ;
 — † Léon-Adolphe, Cardinal AMETTE, Archevêque de
 Paris ; — † Anatole, Cardinal DE CABRIÈRES, Evêque de
 Montpellier ; — † Auguste, Cardinal DUBOURG, Arche-
 vêque de Rennes ; — † Louis-Ernest, Cardinal DUBOIS,
 Archevêque de Rouen ; — † Louis-Joseph, Cardinal
 MAURIN, Archevêque de Lyon.



LE SACRE D'UN EVÊQUE

Antiquité de la Cérémonie. — Les jours où le Sacre peut être fait. — Il faut la présence de trois Evêques. — La couleur des Ornaments. — La lecture du Mandat apostolique. — La Profession de Foi et le Serment. — L'Examen de l'Elu. — Le commencement de la Messe. — La prostration, les Litanies des Saints, la triple bénédiction donnée par le Consécrateur. — Le rite le plus important, celui de l'Imposition des mains. — La Croisse. — L'Anneau. — Imposition du livre des saints Evangiles. — L'Onction de la tête et celle des mains de l'Elu. — Les offrandes : cire, pain et vin. — Continuation de la Messe à un seul autel. — La Communion. — Imposition de la Mitre, puis des Gants. — L'Intronisation pendant le « Te Deum ». — Le nouvel Evêque parcourt la Cathédrale pour donner ses premières bénédictions. — Vœux de l'Evêque consacré à son Consécrateur.

La cérémonie de la consécration des Evêques est une des plus importantes en liturgie. Nous allons en exposer rapidement les diverses phases et initier nos lecteurs à cet ensemble de prières et d'enseignements qui constitue à lui seul un drame religieux d'une palpitante et sublime éloquence.

L'ordination épiscopale, qu'on appelle habituellement le sacre, date des temps apostoliques. Saint Clément d'Alexandrie nous apprend que les saints apôtres Pierre, Jacques et Jean ordonnèrent Evêque de Jérusalem, saint Jacques, surnommé le juste. Le concile de Nicée prescrit que tous les Evêques de la province se réunissent pour ordonner un autre Evêque ; il en faut au moins trois, et cette règle a été constamment suivie :

Le sacre d'un évêque ne peut avoir lieu qu'un jour de dimanche ou de fête des saints Apôtres. Si, pour des motifs légitimes dont le Souverain Pontife demeure seul juge, on procède un autre jour à cette cérémonie, quel que soit le degré de la solennité, un indult est nécessaire.

Les ornements du consacré et des évêques assistants doivent être de la couleur du jour ; ceux du consacré, toujours blancs. C'est le jour de ses noces mystiques, et si l'épouse qui va enfin avoir un époux s'est parée de tous ses joyaux, ne convient-il pas qu'il revête, lui-même, le vêtement nuptial ? C'est pour ce motif que, au moyen âge, les évêques, le jour de leur sacre, montaient des chevaux blancs.

L'évêque consacré, revêtu de ses habits pontificaux, est assis au milieu de l'autel ; l'Elu, la barette sur la tête, s'avance vers lui, entre les deux évêques portant la mitre. Celui-là seul est légitime pasteur qui entre dans la bergerie par la porte ; or, la porte du bercail divin, c'est Jésus-Christ et le Pape, son vicaire ici-bas. C'est pourquoi, en présentant l'Elu au consacré, le plus ancien des évêques assistants lui adresse cette supplique : « Très Révérend Père, l'Eglise catholique demande que vous éleviez ce prêtre à la charge de l'épiscopat. » Le

consécrateur ne demande point s'il est digne, comme on faisait au temps des élections, comme on fait encore pour l'ordination des diacres et des prêtres, mais seulement s'il y a un mandat apostolique, c'est-à-dire la bulle principale qui répond du mérite de l'Élu, et il la fait lire. Ensuite l'Élu, à genoux, prête serment de fidélité au Saint-Siège, d'après une formule de l'époque de Grégoire VII, et à laquelle, depuis ce grand pape, on a ajouté plusieurs clauses, entre autres, celle pour les évêques résidant en France, d'aller à Rome tous les quatre ans rendre compte de l'état de leur diocèse.

La profession de foi que prononce l'Élu, tandis que le Consécrateur tient le livre des Evangiles ouvert devant lui, remonte aux temps primitifs. Puis, c'est l'interrogation appelée Examen. Le Consécrateur demande à celui qui va être élevé à la dignité épiscopale, s'il veut soumettre sa raison au sens de l'Écriture Sainte, enseigner à son peuple, par ses paroles et par ses exemples, ce qu'il entend des écritures divines ; s'il veut observer et enseigner les traditions des Pères et les Décrets du Saint-Siège, obéir au Pape suivant les canons, éloigner ses mœurs de tout mal et, avec l'aide de Dieu, faire toute sorte de bien, pratiquer et enseigner la chasteté, la sobriété, l'humilité, la patience ; se montrer, pour la gloire de Dieu, affable et miséricordieux envers les pauvres, les étrangers et tous ceux qui souffrent ; être dévoué au service de Dieu et éloigné de toute affaire temporelle et de tout gain sordide. Il l'interroge ensuite sur sa foi aux dogmes de la Trinité, de l'Incarnation du Saint-Esprit, de l'Eglise, sur tout le contenu du symbole, marquant les principales hérésies par les termes les plus précis que l'Eglise a employés pour les condamner. Quel sublime enseignement ! Ne nous semble-t-il pas entendre comme un écho de la parole de Notre-Seigneur demandant à Pierre, avant de lui confier ses brebis, s'il l'aimait ! Aujourd'hui comme alors, Jésus-Christ ne veut pour pasteurs que ceux dont la foi ne saurait défaillir et qui aiment le Verbe fait chair dans la personne du prochain, surtout du pauvre et de l'étranger.

* *

L'examen terminé, les deux Evêques, le Consécrateur et l'Elu, commencent alors les prières de la messe. Quand, après le *Confiteor*, le Consécrateur est monté au maître-autel, le consacré, conduit par ses deux assistants, va prendre les ornements pontificaux et monte à un autre autel qui lui est préparé, pour continuer la messe qui rappelle l'élection des disciples à l'apostolat, l'Elu est conduit au Consécrateur qui l'instruit de ses principales obligations en ces termes : « Un Evêque doit juger, interpréter, ordonner, offrir, baptiser et confirmer ». Réclamant ensuite les prières de l'assistance, il s'agenouille pendant que le nouvel Elu se prosterne, la face contre terre. N'est-il pas dit que « Dieu va prendre dans la poussière celui qu'il destine à siéger parmi les princes de son peuple » ? Le consacré veut ainsi attirer sur lui les bénédictions de celui qui « donne sa grâce aux humbles et résiste aux superbes ». Pendant ce temps, on récite ou on chante les *Litanies des Saints*. Le Consécrateur se lève seul, aux dernières supplications, pour bénir l'Elu toujours prosterné, en disant trois fois, mitre en tête et bâton pastoral à la main : *Ut hunc presentem electum benedicere digneris* ; à la deuxième, il ajoute au mot *benedicere*, *sanctificare* ; et à la troisième, aux deux mots précédents, il joint celui de *consecrare* : « Nous vous supplions, Seigneur, de bénir, sanctifier et consacrer l'Elu ici présent. »

Après les *Litanies*, l'Élu se relève et se tient à genoux, le Consécrateur prend le livre des Évangiles dont les mystères furent révélés aux apôtres ; il le met tout ouvert sur la tête et les épaules du nouvel Evêque, les caractères en dedans, pour lui apprendre qu'il doit étudier les enseignements de ce livre divin et porter le joug du Seigneur, en les pratiquant. Cette cérémonie était beaucoup plus facile lorsque les livres étaient des rouleaux, car l'Évangile ainsi étendu pendait des deux côtés comme une étole. Ce rite est déjà prescrit en l'an 390 par le IV^e Concile de Carthage, et saint Chrysostôme s'est chargé de nous en donner l'explication.

*
*
*

Le Consécrateur récite une préface par laquelle il supplie le Très-Haut de donner à l'Élu toutes les vertus dont les ornements du grand prêtre de l'ancienne loi étaient les symboles mystérieux, et tandis que l'on chante l'hymne du Saint-Esprit, il fait sur la tête la cérémonie de l'onction. L'huile alors employée est le saint chrême, symbole de l'onction pénétrante de la grâce venant sanctifier le Prêtre qui reçoit la plénitude du sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'onction se fait sur la tête en signe de croix et de couronne : sur la tête, siège de l'intelligence ; l'Evêque reçoit les lumières de l'Esprit-Saint ; en forme de croix, il est associé d'une manière plus parfaite au suprême sacerdoce de celui qui eut une croix pour autel ; en forme de couronne, son sacerdoce est une royauté. Il devient ainsi réellement un autre christ, prophète, prêtre et roi ; l'huile, la croix et la couronne en sont les symboles : l'huile symbolise les lumières du prophète ; la croix, le ministère du prêtre ; la couronne, la gloire du roi. Les sublimes paroles qui accompagnent cette cérémonie fournissent elles-mêmes ce commentaire. On chante le psaume cxxxix qui parle de l'onction d'Aaron, et la préface achevée, le Consécrateur oint avec le saint chrême les mains du nouvel Evêque, et les bénit par le signe de la croix trois fois répété. Par respect pour l'huile sainte, on enveloppe d'un bandeau la tête du prélat, et une serviette suspendue à son cou offre un appui à ses mains consacrées. L'oint du Seigneur, devenu pasteur, reçoit alors le bâton pastoral avec lequel il conduira, attirera et redressera les ouailles confiées à sa sollicitude. Il est sur la terre le représentant du céleste époux de l'Eglise ; on lui donne l'anneau. Mais il est aussi le docteur chargé d'instruire, c'est pourquoi on met entre ses mains le livre des Évangiles que le Consécrateur, alors seulement, enlève de dessus ses épaules. Celui-ci rappelle au consacré l'obligation de l'annoncer au peuple, et à l'exemple de Notre-Seigneur, il donne la paix à ce nouvel apôtre ; les Evêques assistants font de même. Les rites majestueux qui accompagnent l'onction de la tête et des mains nous disent assez l'éminente dignité des Pontifes et la respectueuse déférence dont les fidèles doivent les environner. Muni des glorieux insignes de sa nouvelle dignité, le consacré est conduit à son autel particulier. Là, on lui purifie avec de la mie de pain la tête et les mains et il continue la messe jusqu'à l'Offertoire, pendant que le Consécrateur en fait autant de son côté.

Après avoir récité l'Offertoire, le consacré sort de sa chapelle et vient offrir à son Consécrateur deux flambeaux allumés, deux pains et deux petits barils pleins de vin, sur lesquels les armoiries des deux évêques se trouvent réunies : témoignage expressif de leur union, de leur communauté de foi et de sacrifice. Les pains et les barils sont,

l'un doré, l'autre argenté. Sous cette cérémonie est renfermée une grande leçon donnée à l'évêque : il faut qu'il se montre généreux envers tous, particulièrement à l'égard des pauvres et des étrangers ; les fidèles apprennent également par là quelle doit être leur obéissance aux pratiques de l'Eglise. La cire, le pain et le vin furent pendant longtemps la matière de l'offrande des chrétiens.

L'union des deux évêques est exprimée d'une manière encore plus frappante par ce qui se passe à partir de ce moment : ils continuent ensemble le même sacrifice, au même autel, communiant de la même hostie et buvant au même calice. Le consacré, pour réciter les prières de la messe, se tient du côté de l'épître où se trouve un missel qui lui est réservé. Après la communion, il passe au côté de l'évangile, cédant sa place au Consécrateur.

Avant le dernier évangile, le Consécrateur s'assied sur son fauteuil au milieu de l'autel et le nouvel Evêque s'agenouille devant lui, tenant en main sa barette. Le Consécrateur bénit la mitre et la lui met sur la tête ; il bénit également les gants et en couvre ses mains, en lui rappelant ce qu'ils symbolisent. Enfin, le Consécrateur intronise le consacré dans son propre fauteuil, à sa place.

Le moment où s'accomplissent ces divers rites leur imprime une incomparable majesté. C'est après la bénédiction solennelle du Consécrateur, souvenir de celle que Notre-Seigneur donna à ses disciples, avant de monter au ciel. Le couronnement de l'Evêque et son intronisation ne viennent-ils pas compléter le symbolisme de cette partie du sacrifice ? Ceux qui ne sont point étrangers aux mystères de la liturgie y voient Jésus-Christ couronné par son Père, assis à sa droite sur un trône de gloire et recevant l'adoration des anges. Le *Te Deum*, éclate, rappelle le chant de triomphe qui retentit alors dans les cieux ; l'Evêque parcourt l'Eglise accompagné des deux prélats assistants et répand ses bénédictions sur le peuple. Il représente Jésus-Christ, dont le couronnement fut, en même temps qu'une cause de joie, une source de grâces pour les habitants de l'Eglise triomphante.

Un témoignage bien touchant de reconnaissance termine ces importantes cérémonies. Le nouvel Evêque, la mitre en tête et le bâton pastoral à la main, se met à genoux, par trois fois, devant celui qui vient de lui conférer le caractère épiscopal, et il chante, sur un ton, plus élevé à chaque fois, ces simples paroles : « *Ad multos annos !* » C'est le triple souhait de la reconnaissance qui lie désormais le consacré au consacré : « Que le Seigneur vous conserve un grand nombre d'années ! » La reconnaissance ainsi exprimée jusqu'à trois fois, c'est la reconnaissance sans bornes, et le Consécrateur, considérant dans le nouvel Evêque un fils en Jésus-Christ, lui donne le baiser d'une paternelle affection.

D'après divers Auteurs.

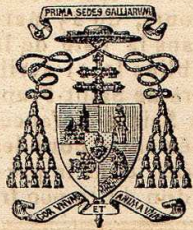
T. B.

Qui vous écoute, m'écoute, et qui vous méprise, me méprise.

ÉVANGILE selon SAINT LUC, x, 16.



Basilique - Cathédrale. 3 Mai 1919



SACRE

de

Sa Grandeur



Monseigneur Léon DURAND

Evêque élu de Tricamie

Programme de la Cérémonie

Samedi, 3 mai, le Sacre commencera à 9 heures.

Son Eminence le Cardinal Maurin, archevêque de Lyon, consécrateur, sera assisté par Monseigneur Oury, archevêque de Ptolemaïs, et par Monseigneur Ceretti, archevêque de Corinthe, secrétaire de la Congrégation des Affaires Extraordinaires.

Monseigneur l'Evêque de Marseille occupera son trône de Chef de diocèse.

Ont bien voulu annoncer dès maintenant leur présence :

Nosseigneurs Bonnefoy, archevêque de la Province ecclésiastique ; Castellan, archevêque de Chambéry ; Guillibert, évêque de Fréjus et Toulon ; Halle, évêque de Pergame, auxiliaire de Son Eminence le Cardinal Evêque de Montpellier ; Simeone, évêque d'Ajaccio ; Martel, évêque de Digne ; Mgr Caccia, camérier secret participant de Sa Sainteté ; Mgr Nardone, protonotaire apostolique, chanoine de Saint-Pierre de Rome.

Les élèves du Grand et du Petit-Séminaire, avec le concours d'un groupe de chanteurs de Saint-Joseph, exécuteront les œuvres suivantes :

Entrée : *Cantate Domino*, chœur « a capella », à 4 voix mixtes, de Pittoni ; Orgue : Prélude en ré majeur, de J.-S. Bach ; pendant la grand'messe pontificale : *Nos autem*, chant grégorien ; *Missa in Honorem sancti Gregorii*, à 4 voix mixtes avec orgue concertant, de l'abbé Pierre ; *Dicite in gentibus*, chant grégorien ; *Veni Creator*, chant grégorien, alterné avec un grand choral de Hændel ; *Ecce quam bonum*, du chanoine Perruchot ; *Alleluia : Dulce lignum*, chant grégorien ; *Credo*, Messe Royale, de Dumont ; *Tua est, Domine, victoria*, à 4 voix mixtes, du chanoine Perruchot ; Orgue : Final de la 5^e Symphonie de C.-M. Widor ; *Sanctus* et *Agnus*, de la *Missa sancti Gregorii* ; *Te Deum* ; Chœur final : *Alleluia* du « Messie », de Hændel ; Sortie pour orgue : Marche en fa (3^e Symphonie), de C.-M. Widor.

On a élevé une vaste estrade qui s'étend du terre-plein sous la grande coupole. Sur cette estrade, l'autel majeur, celui de l'Élu, les trônes, les fauteuils de Nosseigneurs les Evêques, etc., etc.

Les fidèles peuvent se procurer des cartes de places réservées dans la grande nef, après la première enceinte occupée par les invités de Monseigneur Durand, ou dans le bras droit du transept.

C'est à l'Evêché, rue Montaux, 31, que l'on doit demander ces cartes, de 2 heures à 4 heures.

Chaque carte n'est valable que pour une personne.

Les fidèles pourront occuper, sans carte, la dernière travée de la grande nef et les nefs latérales.

L'entrée par la porte du jardin de la Sacristie est exclusivement réservée à Messieurs les Membres du Clergé, tant séculier que régulier, et aux chanteurs munis de cartes spéciales.

Les stalles du Grand Chœur sont réservées au Clergé d'Aix et des autres diocèses ; la chapelle absidale de la T. S. Vierge servira à ces Messieurs de sacristie, avant et après la cérémonie. Au centre du Grand Chœur, les chanteurs.

Le Clergé de Marseille occupera le bras gauche du transept, prière d'y accéder en faisant le tour par le déambulatoire. La grande sacristie paroissiale sera à la disposition des membres du Clergé marseillais, avant et après la cérémonie.

M. le Maître des Cérémonies prévient MM. les Chanoines honoraires que les Membres du Chapitre revêtent, le jour du Sacre, le grand costume, saison d'été.

La Décoration de la Basilique

Elle est à peine commencée, mais par les préparatifs et le plan qui nous sont connus, nous sommes certains que cette décoration sera, à tous les points de vue, convenable et artistique, elle fera honneur à la Maison Sauvaire. Sûrement, la décoration florale sera réussie, elle est confiée à la Maison J.-B. Ricard.

La Réception de l'après-midi

Le soir même du jour de son Sacre, à 3 heures précises, Monseigneur l'Auxiliaire recevra, au Grand-Séminaire, rue Wulfran-Puget, les membres du Clergé séculier et du Clergé régulier, pour les remercier.

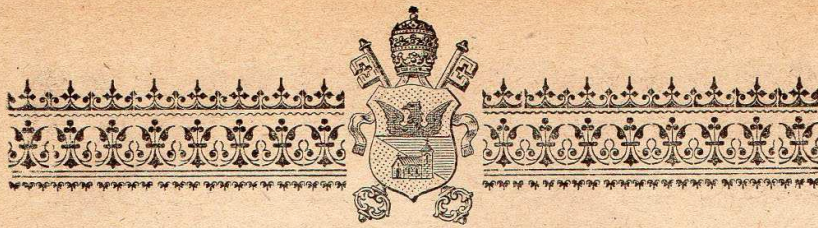
La réception sera suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Le lendemain du Sacre. - A N.-D.-de-la-Garde

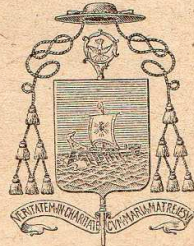
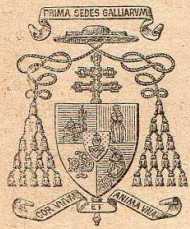
Dès le lendemain, Monseigneur Durand, désireux de placer son épiscopat sous la protection de Notre-Dame de la Garde, près de laquelle il a commencé son ministère sacerdotal, célébrera la sainte messe, au sanctuaire, à 7 heures 1/2.

Bien des catholiques se feront un devoir et une joie de choisir ce jour et cette heure pour se rendre à la Basilique de notre Bonne-Mère, et unir leurs prières à celles du nouveau Prélat.

Les Officiers et Soldats Américains à N.-D.-de-la-Garde. le Jour de Pâques. — Nous ne pouvons rendre compte que dans le prochain Numéro de ce pèlerinage si imposant et surtout si édifiant.



Basilique - Cathédrale. 3 Mai 1919



SACRE

de

Sa Grandeur

Monseigneur Léon DURAND
Evêque élu de Tricomie

Programme de la Cérémonie

Samedi, 3 mai, le Sacre commencera à 9 heures.

Son Eminence le Cardinal Maurin, archevêque de Lyon, consécrateur, sera assisté par Monseigneur Oury, archevêque de Ptolemaïs, et par Monseigneur Ceretti, archevêque de Corinthe, secrétaire de la Congrégation des Affaires Extraordinaires.

Monseigneur l'Evêque de Marseille occupera son trône de Chef du diocèse.

Ont bien voulu annoncer dès maintenant leur présence :

Nosseigneurs Bonnefoy, archevêque d'Aix, notre Métropolitain. Castellan, archevêque de Chambéry; Guillibert, évêque de Fréjus et Toulon; Halle, évêque de Pergame, auxiliaire de Son Eminence le Cardinal Evêque de Montpellier; Simeone, évêque d'Ajaccio; Martel, évêque de Digne; Mgr Caccia, camérier secret participant de Sa Sainteté; Mgr Nardone, protonotaire apostolique, chanoine de Saint-Pierre de Rome.

Les élèves du Grand et du Petit-Séminaire, avec le concours d'un groupe de chanteurs de Saint-Joseph, exécuteront les œuvres suivantes :

Entrée : *Cantate Domino*, chœur « a capella », à 4 voix mixtes, de Pittoni; Orgue : Prélude en ré majeur, de J.-S. Bach; pendant la grand'messe pontificale : *Nos autem*, chant grégorien; *Missa in Honorem sancti Gregorii*, à 4 voix mixtes avec orgue concertant, de l'abbé Pierre; *Dicite in gentibus*, chant grégorien; *Veni Creator*, chant grégorien, alterné avec un grand choral de Hændel; *Ecce quam bonum*, du chanoine Perruchot; *Alleluia : Dulce lignum*, chant grégorien; *Credo*, Messe Royale, de Dumont; *Tua est, Domine, victoria*, à 4 voix mixtes, du chanoine Perruchot; Orgue : Final de la 5^e Symphonie de C. M. Widor; *Sanctus* et *Agnus*, de la *Missa sancti Gregorii*; *Te Deum*; Chœur final : *Alleluia* du « Messie », de Hændel; Sortie pour orgue : Marche en fa (3^e Symphonie), de C.-M. Widor.

On a élevé une vaste estrade qui s'étend du terre-plein sous la grande coupole. Sur cette estrade, l'autel majeur, celui de l'Élu, les trônes, les fauteuils de Nosseigneurs les Evêques, etc., etc.

Les tribunes de la grande nef sont réservées aux Religieuses. Prière d'y accéder par la porte extérieure de la petite tourelle, côté de la Vieille Major.

Le soir même du jour de son Sacre, à 3 heures précises, Monseigneur l'Auxiliaire recevra, au *Grand-Séminaire*, rue Wulfran-Puget, les membres du Clergé séculier et du Clergé régulier, pour les remercier.

La réception sera suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Dès le lendemain, Monseigneur Durand, désireux de placer son épiscopat sous la protection de Notre-Dame de la Garde, près de

laquelle il a commencé son ministère sacerdotal, célébrera la sainte messe, au Sanctuaire, à 7 heures 1/2.

Bien des catholiques se feront un devoir et une joie de choisir ce jour et cette heure pour se rendre à la Basilique de notre Bonne-Mère, et unir leurs prières aux prières du nouveau Prélat.

Monseigneur Durand commencera, mardi, 6 mai, à administrer le Sacrement de Confirmation dans les paroisses de la Ville épiscopale. Ce sont donc les enfants, tant aimés du Sauveur, qui vont bénéficier des prémices du ministère épiscopal de celui qui s'est consacré entièrement, dès le

surlendemain de son ordination sacerdotale, à l'instruction et à la formation religieuse des jeunes aspirants au sacerdoce. Puissent plusieurs des chers enfants qui vont être confirmés, entendre l'appel de Dieu et remplir plus tard les vides si nombreux creusés dans les rangs du Clergé, puissent-ils tous aimer et bien servir leur Dieu et leur Patrie !

T. B.



Œuvre de la Propagation de la Foi

Les Missionnaires repartent pour retrouver leurs chrétiens dont la guerre les avait séparés ; plus que jamais ils ont besoin de notre concours.

Aussi, les Associés ne manqueront pas d'assister à la fête patronale de l'Œuvre, l'Invention de la Sainte Croix. Elle sera célébrée samedi, 3 Mai, à Notre-Dame-du-Mont. Le matin, à 7 heures, messe aux intentions de l'Œuvre, chant de cantiques. Le soir, à 6 h. 1/2, sermon en faveur de l'Œuvre par le R. P. Barthélemy, quête et salut. — Indulgence plénière. — La messe pour les Associés défunts sera dite, à Notre-Dame-du-Mont, le Lundi, 5 Mai, à 7 heures.

Extraits de la Collection en cinq volumes de
L'Echo de Notre-Dame de la Garde
période 1914 à 1919
Un prêt de Rémy IMBERT,
Président du Musée de la Mémoire Militaire de Meyreuil

Document édité le 05 janvier 2019
par le webmaster
Pour le site roquepertuse.org

